



Formation MPC Module complémentaire

handicap mental psychique cognitif

Le CODEPESSM 17 et le CSNA organise une formation MPC le dimanche 30 janvier 2022. Cette formation se déroulera à la piscine Lucien Maylin rue Léonce Mailho La Rochelle, de 9h00 à 12h30 dans les locaux du SUBAQUA La Rochelle pour la phase théorique et de 13h30 à 17h00 dans le bassin pour la phase pratique.

Le repas de midi est libre. Néanmoins il y a possibilité de bénéficier des locaux du Subaqua pour se restaurer avec son propre repas.

Pour cette formation prévoir les documents obligatoires (licence - certificat médical - RIFA), ainsi que le matériel de piscine (maillot, serviette, PMT,...).

Le matériel de plongée (Stab, détendeur, bloc) est mis à disposition par le SUBAQUA La Rochelle.

Néanmoins, si vous préférez votre matériel personnel, pensez à l'emmener.

Un contrôle du passe sanitaire sera effectué en début de formation.

Le coût de cette formation est fixé à 40€ par personne comprenant la carte fédérale MPC.

Merci de me faire parvenir le talon ci-dessous avec votre règlement par chèque à l'ordre du CODEPESSM17 (chèque encaissé à l'issue de la formation).

Je soussigné (nom -prénom) _____

Adresse _____

Téléphone _____ Mail (*) _____

Club de plongée _____

N° licence _____ N° RIFA _____

Confirme mon inscription à la qualification MPC du 29 mars 2020.

Je joins mon règlement de 40€ par chèque n° _____ à l'ordre du CODEPESSM 17.

Signature:

A retourner à Thierry Hoffmann 11 Allée des Cavaliers 17340 Châtelailon-Plage

(*) svp, écrire l'adresse mail en majuscule afin de limiter les erreurs de relecture. Merci